

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 69, avenue Pasteur à Luxembourg-Limpertsberg se caractérise comme suit :

La maison sise 69, avenue Pasteur est une maison d'habitation (GEN) érigée au tourant du XX^e siècle. A cette époque l'avenue Pasteur portait encore le nom de rue de Mühlenbach et était parmi les premières rues urbanisées sur le plateau du Limpertsberg. En effet, avant le démantèlement de la forteresse en 1867 les plaines du Limpertsberg ne présentaient que quelques rares constructions (LHU). L'immeuble est implanté en parallèle par rapport à la rue. Il est devancé par un petit jardinet bordé par un muret. A l'arrière, la maison donne sur un grand jardin.

La parcelle en question ici a été urbanisée une première fois vers 1880. Il semble qu'il s'agissait d'un bâtiment rural agrandi en 1891. Ce n'est qu'en 1904 que l'écurie est remplacée par une nouvelle maison, celle qui est toujours en place de nos jours¹.

La maison s'élève sur deux niveaux, surmontés par une toiture en bâtière. La grande et haute cave voutée est complètement enterrée et ce niveau n'est pas visible depuis la rue. La façade principale se divise de manière régulière en trois travées d'ouvertures. Les baies sont des rectangles verticaux aux encadrements en pierre naturelle, avec des montants et linteaux chanfreinés, ce qui est caractéristique pour cette période de construction (AUT/PDR). Ceux du premier étage sont en outre surmontés par un petit entablement. La façade postérieure est un peu plus simple, ce qui est typique pour des façades non visibles/privées. Elle présente cependant aussi des encadrements de fenêtres en pierre naturelle.

La maison a conservé sa structure bâtie, dont les murs porteurs, les divisions horizontales et verticales, la cave voutée ou encore la charpente. Même, si de nos jours diverses parties historiques sont recouvertes et dissimulées par des éléments ajoutés au fil des décennies, elles sont cependant toujours en place. Ainsi, sont conservés : des revêtements de sol en carrelage en damier, des revêtements de sol en bois, des portes avec chambranles en bois, des décorations en stuc sur les plafonds ou encore l'escalier en bois avec la rampe (AUT/PDR).

La maison est en outre un lieu de mémoire, puisqu'elle était pendant plus de cinq décennies le domicile de Pe'l Schlechter² (MEM).

Par son gabarit et sa composition, qui sont plutôt sobres, la maison témoigne de sa période de construction et par conséquent elle est aussi un témoin du passé du Limpertsberg, notamment de

¹ Administration du cadastre et de la topographie, cases-croquis n°388, 609 et 870 des exercices de 1880, 1891 et 1904, Luxembourg, section E (la parcelle 55/540 devient alors 55/620, ensuite 55/822 et puis 55/1319²).

² Paul Schlechter, né en 1921, est un dessinateur, graphiste et auteur luxembourgeois de renom.

l'époque des premières constructions du quartier. Ainsi, la maison présente d'un point de vue historique, architectural, artisanal, social et urbanistique un intérêt public à être protégée.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), lieu de mémoire (MEM), histoire locale de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU).

La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 69, avenue Pasteur à Luxembourg-Limpertsberg (no cadastral 2346/6295). 13 voix pour un classement et 2 abstentions.

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Claude Clemes, Claudine Arend, Gaetano Castellana, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, Lisa Hoffmann, Marc Schoellen, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen.

Luxembourg, le 18 septembre 2024